

FEUILLE DE ROUTE POUR LE RENFORCEMENT

DE L'ENGAGEMENT DES
COMMUNAUTÉS AUPRÈS
DU FONDS MONDIAL

TABLE DES MATIÈRES

Arrière-plan	2
Recommandations pour le Fonds mondial	
<i>Recommandations pour le CCM Hub</i>	3
<i>Recommandations pour Communauté, droits et genre (CRG)</i>	4
<i>Recommandations conjointes pour le Secrétariat</i>	5
<i>Recommandations pour le cycle de subventions 8</i>	7
Recommandations pour la société civile	10
Recommandations pour les donateurs	11
Notes	12

02

ARRIÈRE-PLAN

Le Fonds mondial est le principal bailleur de fonds des programmes de santé relatifs au VIH, à la tuberculose et au paludisme dans le monde. Reconnaisant le rôle essentiel des communautés dans la mise en oeuvre de programmes efficaces, équitables, fondés sur les droits et réactifs, la stratégie 2023-2028 du Fonds mondial met l'accent sur « l'optimisation de l'engagement et du leadership des communautés les plus touchées afin de ne laisser personne de côté ». Veiller à ce que le Fonds mondial tienne cette promesse est une priorité essentielle.

L'étude 2024 RISE [1] a révélé l'importance des Instances de coordination nationales (ICN) en tant qu'espaces importants pour l'engagement communautaire au niveau national. Toutefois, l'étude a également identifié plusieurs obstacles à une participation significative, notamment les difficultés liées à l'adhésion à l'ICN et à la participation aux comités, les difficultés d'accès au soutien financier et aux informations nécessaires pour planifier et superviser les programmes du Fonds mondial, ainsi que la discrimination, la stigmatisation et les différences de pouvoir. Ces conclusions sont reprises par une consultation mondiale menée par Women4GlobalFund et ICW en 2023, qui a révélé que parmi les femmes [2] vivant avec le VIH ou les plus exposées au risque d'infection, 27 % avaient des difficultés à participer activement aux processus des ICN, 47 % se sentaient sous-représentées et 6 % seulement participaient à la rédaction des propositions. Ces personnes interrogées ont indiqué que leurs priorités étaient incluses dans les premières versions des listes de priorités nationales, mais qu'elles étaient souvent exclues de la demande de financement finale.

L'élimination de ces obstacles et la garantie d'opportunités équitables et justes pour un engagement significatif des communautés dans les processus du Fonds mondial nécessitent une approche à multiples facettes, exigeant l'engagement et le leadership du Secrétariat du Fonds mondial, du Conseil du Fonds mondial, des donateurs publics et privés, et de la société civile. Cette feuille de route vise à définir l'ensemble minimum de politiques, d'activités et de programmes nécessaires pour soutenir cet agenda.

RECOMMANDATIONS POUR LE SECRÉTARIAT DU FONDS MONDIAL

Recommandations pour le CCM Hub :

1. S'assurer que les investissements du CCM Hub contribuent à un engagement multisectoriel fort en publiant les **accords de financement des ICN**, y compris les cadres de performance du financement des ICN et les plans de travail chiffrés, sur le site web du Fonds mondial [3].
2. Afin d'impliquer tous les représentants dans le renforcement des ICN, le Fonds mondial doit publier chaque année sur son site web les données nationales du **Cadre de Performance Intégré (CPI)** des ICN [4].
3. La Politique de financement de l'Instance de coordination nationale [5] devrait mettre l'accent sur l'utilisation des budgets des ICN pour **un salaire à temps plein au secrétariat de l'ICN** afin de soutenir et de coordonner la ou les délégation(s) communautaire(s) de l'ICN.
4. Soutenir l'élaboration et la diffusion d'**un guide pour l'évaluation des coûts de l'engagement communautaire** dans les budgets des accords de financement des ICN.

04

Recommandations pour Communauté, droits et genre (CRG) :

1. Pour soutenir l'engagement durable des communautés et la mobilisation des ressources pour les priorités communautaires, publiez les « **Priorités de financement de la société civile** et des communautés les plus affectées par le VIH, la tuberculose et le paludisme » sur le site web du Fonds mondial. Une plus grande visibilité de cette annexe sur les demandes de financement permettra aux communautés de continuer à suivre les priorités de financement et de plaider en faveur d'une reprogrammation tout au long du cycle de trois ans [6]. Compte tenu de son rôle important dans l'engagement communautaire, l'annexe doit être conservée dans CS8.
2. Encourager la création de politiques explicites sensibles au genre et transformatrices dans le cadre de la mise en oeuvre de la subvention, encourager la demande de financement à maximiser l'égalité et l'équité entre les genres en s'attaquant aux causes sous-jacentes de l'inégalité entre les genres dans le domaine de la santé. Ces politiques devraient inclure des objectifs clairs et mesurables pour l'intégration des perspectives de genre dans les interventions globales de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Cela implique une **analyse/évaluation obligatoire de l'égalité des genres**, garantissant que les programmes reflètent les résultats dans les activités et dans le budget, avec une approche centrée sur l'égalité des sexes, en tenant compte et en mettant l'accent sur l'orientation des adolescents, des filles et des jeunes femmes (AGYW) et des services différenciés en fonction des intersections, par exemple les femmes transgenres, les travailleurs du sexe, la mobilité humaine, les populations indigènes, les femmes handicapées, les femmes qui consomment des drogues, les femmes vivant dans des crises humanitaires, entre autres.

Recommandations conjointes pour le Secrétariat :

1. Créer un **organe consultatif permanent des ICN** pour soutenir le CCM Hub et recommander des stratégies qui permettront de renforcer les ICN afin qu'elles atteignent des niveaux de maturité plus élevés. L'organe consultatif des ICN devrait rendre compte au Comité stratégique (CS) et au Comité d'éthique et de gouvernance (CEG), et comprendre des membres du CS et du CEG ainsi que des experts techniques indépendants tels que des présidents, vice-présidents et membres d'ICN, ainsi que des bailleurs de fonds et des fournisseurs d'assistance technique.
2. Soutenir l'élaboration d'un « **Guide communautaire pour l'engagement avec les ICN** », une ressource unique sur les droits et les responsabilités des membres des ICN et des communautés engagées auprès du Fonds mondial, rédigée dans un langage clair et simple. Organiser des webinaires, mis en oeuvre par les centres d'apprentissage et d'autres partenaires de la société civile, sur ce guide pour les centres d'apprentissage et tous les fournisseurs d'assistance technique de l'initiative stratégique d'engagement communautaire (CE SI), afin qu'ils puissent l'utiliser dans le cadre de leur travail. Les webinaires devraient être complétés par d'autres stratégies de diffusion, notamment des sessions d'information, des campagnes de sensibilisation et des ateliers.

3. Définir et mettre en oeuvre des stratégies visant à promouvoir le mécanisme de signalement « **I Speak Out Now** » du Bureau de l'inspecteur général (BIG) du Fonds mondial, en mettant l'accent sur la protection contre les représailles et la divulgation et en veillant à ce que la plateforme soit accessible à tous les représentants des communautés. [7].
4. Soutenir une **réunion de tous les donateurs publics et privés** qui soutiennent l'engagement des communautés auprès du Fonds mondial. Ce soutien facilitera l'alignement des calendriers de candidature, des processus et des stratégies de financement de l'engagement communautaire et de l'assistance technique.

“ Soutenir une réunion de tous les donateurs publics et privés qui soutiennent l'engagement des communautés ”

RECOMMANDATIONS POUR LE CYCLE DE SUBVENTIONS 8

Avant le Cycle de subvention 8 (CS8), renforcer les **attentes minimales** en matière de participation communautaire et les mécanismes permettant de relever les défis de gouvernance [8]. Ces attentes devraient inclure :

1. Conformément à la propriété nationale manifestée lors de la phase de demande de financement, le(s) Récipiendaire(s) Principal(aux) doivent produire les **signatures de tous les membres des ICN** dans les cas où les lignes budgétaires de la subvention s'écartent de la demande de financement approuvée de plus de 30 %.
2. Le Département de la gestion des subventions (GMD) doit développer une stratégie pour **financer directement les organisations communautaires**. Ces nouvelles modalités de financement sont essentielles pour garantir que les partenaires locaux et de confiance sont éligibles et en mesure d'être rémunérés pour leur travail. Elles doivent également dépasser le modèle actuel de gestion au cas par cas en proposant des procédures standardisées, claires, accessibles et équitables, applicables à toutes les organisations. Ces nouveaux mécanismes de financement doivent être légers, afin de réduire la charge administrative qui pèse sur les petites organisations, et doivent permettre de couvrir les frais administratifs des organisations.

08

1. Pour faciliter **l'engagement des ICN dans la reprogrammation** et créer des opportunités de réinvestissement stratégique, le Secrétariat du Fonds mondial doit informer l'ensemble des ICN en cas (1) de cycles d'optimisation du portefeuille et/ou (2) d'économies et de gains d'efficacité dans le pays équivalant à 30 % du budget d'intervention signé, comme indiqué dans la PU/DR (Progress Update and Disbursement Request).
2. Pour soutenir le programme de localisation du Fonds mondial [9], **la/les carte(s) des modalités de mise en oeuvre** doivent être publiées sur le site web du Fonds mondial, dans les documents de demande de financement. Parallèlement, le Secrétariat devrait mettre l'accent sur un suivi plus complet **des sous-réциpiendaires et des sous-sous-réциpiendaires** qui mettent en oeuvre des programmes, comme par le renforcement de la collecte de données à travers les évaluations de préparation à la mise en oeuvre des Agents de Fonds Locaux (AFL), afin de faciliter une meilleure compréhension de la mise en oeuvre des subventions par les organisations dirigées par les communautés.
3. Afin de combler les lacunes en matière d'information et de capacité et de préserver la mémoire institutionnelle, veillez à ce que les mécanismes de soutien à l'engagement communautaire du CS8 promeuvent et incluent le **mentorat par les pairs** des représentants communautaires actuels du CCM par d'anciens représentants. Les mécanismes CRG devraient continuer à localiser l'assistance technique, y compris le partenariat entre des consultants internationaux et des consultants basés localement.



Le Secrétariat doit informer l'ensemble de l'ICN en cas d'optimisation du portefeuille ou d'économies réalisées dans le pays.



1. Pour renforcer l'impact et l'adéquation de l'assistance technique, formaliser un processus permettant aux bénéficiaires du renforcement des capacités soutenu par le Fonds mondial **d'évaluer et de noter** les consultants qui fournissent les services.
2. Pour suivre les mesures clés de l'engagement communautaire, le **Cadre de Performance Intégré (CPI)** pour mesurer l'éligibilité et la performance des ICN devrait inclure des mesures du nombre de personnel communautaire à temps plein soutenu, le suivi de l'indépendance des Secrétariats des ICN par rapport aux gouvernements et aux Récipiendaires Principaux, ainsi que le reporting dirigé par la communauté de leur participation tout au long du cycle.
3. Pour garantir une approche véritablement globale, il est impératif de reconnaître et de combler les lacunes existantes en matière de respect de l'égalité des genres dans la conception, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des programmes. Le **Gender Equality Marker**, en tant qu'outil de mesure, ne doit pas rester un simple indicateur, mais doit être un principe directeur, et donc être formellement évalué non seulement en termes quantitatifs, mais aussi d'une manière qualitative qui puisse représenter la vision, les perceptions et les expériences des femmes dans toute leur diversité. Cela nécessite des mesures proactives pour s'assurer que l'égalité des sexes n'est pas une réflexion après coup, mais une composante à part entière de la conception, de la mise en oeuvre, du suivi et de l'évaluation de tous les projets et programmes financés par le Fonds mondial.

10

RECOMMANDATIONS POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

1. Créer une **plateforme mondiale dirigée par la société civile** pour que les membres des ICN communautaires et les militants auprès du Fonds mondial puissent s'engager les uns avec les autres et faciliter l'apprentissage entre pairs. Cette plateforme devrait inclure le lancement d'un mécanisme d'alerte communautaire pour soutenir la remontée des problèmes programmatiques vers le BIG du Fonds mondial et pour suivre les tendances des problèmes liés à l'engagement de la gouvernance des ICN. Cet espace comprendrait des discussions et des apprentissages entre pairs sur des sujets clés, tels que les stratégies d'engagement, l'élection de représentants forts, les fonctions de supervision et le renforcement du pouvoir de la communauté.
2. Élaborer un **rapport mesurant l'évolution du financement des programmes du Fonds mondial** depuis l'étape de la demande de financement jusqu'à la signature de la subvention et comprenant des messages de sensibilisation sur le besoin de transparence et l'engagement significatif des communautés au cours de l'étape du cycle d'octroi de la subvention.
3. Élaborer un **tableau de bord des ICN** accessible au public, contenant des données du Fonds mondial sur le financement et les performances des subventions, à l'intention des membres des ICN et des défenseurs des intérêts des communautés.
4. Développer une **plateforme pour suivre les priorités de l'annexe communautaire**, leur statut de financement dans la subvention, et pour aider les communautés à plaider pour la reprogrammation des activités non financées dans la demande de qualité non financée.
5. Mener une étude sur **le financement par le Fonds mondial des organisations dirigées par des communautés** et sur les dépenses consacrées aux programmes destinés aux communautés et aux populations clés et vulnérables.

RECOMMANDATIONS POUR LES DONATEURS

1. Pour répondre au constat selon lequel le financement des ICN est difficile à obtenir et à déboursier, il convient de lancer un **mécanisme de financement coordonné pour le travail de plaidoyer et de renforcement des capacités des ICN**. En plus de soutenir la participation des communautés aux ICN, ce flux de financement devrait également soutenir l'engagement dans l'élaboration du plan stratégique national (PSN).
2. Développer, améliorer et promouvoir des mécanismes de financement durables qui incitent les anciens membres des ICN communautaires à servir de **mentors pour les membres actuels de la communauté**.
3. Soutenir le développement et l'expansion du **tableau de bord des ICN** afin de rendre les données relatives aux subventions accessibles aux membres des ICN et aux défenseurs de la communauté.

“*Lancer un mécanisme de financement coordonné pour le travail de plaidoyer et de renforcement des capacités des ICN*”

12

NOTES

1. Le groupe d'étude RISE. Engagement communautaire dans les instances de coordination nationale du Fonds mondial : Conclusions de l'étude RISE. 22 avril 2024.
2. Fait référence aux femmes dans toute leur diversité, y compris les femmes hétérosexuelles, lesbiennes, bisexuelles, intersexuées, non binaires, transgenres, les travailleuses du sexe de plus de 18 ans, les adolescentes, les filles et les jeunes femmes.
3. Le Manuel de politique opérationnelle du Fonds mondial (15 mai 2024) indique que « [p]our des raisons de transparence, le Fonds mondial se réserve le droit de publier les accords de financement des ICN, y compris les cadres de performance du financement des ICN et les plans de travail chiffrés, sur son site web » (p. 69).
4. Le Cadre de performance intégré est utilisé pour réaliser une évaluation annuelle complète des conditions d'éligibilité et des objectifs de performance de l'ICN, qui comprend plusieurs mesures de l'engagement.
5. La Politique de financement précise actuellement que les fonds de l'ICN peuvent être utilisés pour les salaires du personnel du secrétariat de l'ICN (mais pas pour les salaires des membres de l'ICN) et les frais de consultation de l'ICN (par exemple pour la participation de la société civile).
6. Dans le cycle de subvention 7 (CS7), le Fonds mondial ne publie que le formulaire de demande de financement, le tableau des lacunes programmatiques, le tableau du paysage financier, les lacunes et priorités du SRPS, le cadre de performance et les tableaux de données essentielles. Les documents qui ne sont pas publiés sont le budget détaillé, la demande d'allocation prioritaire, le modèle de gestion des produits de santé, le récit du dialogue avec le pays, la cartographie des dispositions de mise en oeuvre, l'outil d'évaluation des risques d'exploitation sexuelle, d'abus et de harcèlement, la documentation sur les critères de recevabilité des ICN et la lettre d'engagement de cofinancement.

7. Alors que le mécanisme « I Speak Out Now » est indispensable pour lutter contre la fraude et les abus, l'étude RISE suggère que les communautés ne connaissent pas ce mécanisme ou ne l'utilisent pas par peur des représailles et de la divulgation.
8. Depuis CS7, le Fonds mondial a mis en avant trois « attentes minimales » en matière d'engagement communautaire, à savoir que l'élaboration des demandes de financement doit inclure un processus de consultation transparent et inclusif aboutissant à une annexe des priorités de la communauté et que les communautés doivent avoir accès en temps utile aux informations sur l'état d'avancement de l'octroi et de la mise en oeuvre des subventions.
9. La Stratégie 2023-2028 du Fonds mondial met l'accent sur le renforcement de la capacité des gouvernements à engager et à contracter des acteurs non publics, en particulier des organisations communautaires, pour la mise en oeuvre de programmes destinés aux populations clés et vulnérables.



Conception du rapport par Data, Et cetera
<https://www.dataetc.org/>